

AVRIL- MAI 2024

# Le Ripierrois

Mot de la mairesse

avril 2024

Bonjour Ripierroises et Ripierrois,

**Le bureau municipal  
est ouvert du**

**lundi au vendredi**

**De 9h à midi**

**De 13h à 16h**

\*\*\*\*\*

**SÉANCES DU CONSEIL  
salle communautaire  
19h**

**14 mai- 11 juin**

**9 juillet - 13 août**

**10 septembre - 8 octobre**

**12 novembre - 17 décembre**

\*\*\*\*\*

**Prochaine parution  
du Ripierrois  
21 juin**

**Date de tombée**

**11 juin**

\*\*\*\*\*

**Municipalité de  
Rivière-à-Pierre  
418-323-2112**

**Suivez-nous sur**

**Facebook**

**Site WEB:**

***riviereapierre.com***

À l'heure où j'écris ces lignes, l'éclipse est passée et j'espère que vous avez pu en profiter pour la regarder (avec lunettes) bien sûr, quel beau spectacle. Dame nature nous émerveillera toujours!

Ce mois -ci, Lucie-Claude et moi avons assisté à un 5 à 7 tenu par la Caisse Populaire Desjardins St-Raymond / Ste-Catherine, pour officialiser leurs engagements financiers pour les projets des Municipalités. Dans notre cas, nous avons deux projets, un pour la future garderie pour lequel nous avons reçu un montant de 10,000. \$ et un autre montant de 23,000. \$ pour l'OTJ afin de réparer leur Préau et aussi quelques autres réparations. Nous remercions Desjardins pour le soutien auprès de notre communauté.

Une autre bonne nouvelle, le CLSC nous a informé qu'à partir du 25 avril, nous aurons le service de prise de sang deux fois par mois. Il semble que le besoin est là.

La belle température arrive à grand pas et le grand ménage du printemps pour nos terrains aussi, donc prenez note que notre écocentre a ouvert ses portes pour la saison 2024 le mardi 16 avril, pour que nous soyons fiers de notre belle municipalité.

Les préparatifs vont bon train pour la soirée Reconnaissance à nos Bénévoles, le comité y travaille et le tout sera prêt pour le samedi 27 avril prochain. Il y aura également le BBQ de la mairesse le 15 juin et des tables en location pour un Marché aux puces.

En terminant, je ne peux passer sous silence le décès d'un de nos anciens Maires, M. Gaston Bisson qui fût en poste pour deux mandats soit de 1993 à 2003. Toutes nos condoléances à la famille Bisson et à ses proches.

Je vous laisse sur ces lignes en vous souhaitant un beau printemps et restez à l'affût de notre page Facebook pour les activités à venir.

Votre mairesse,  
Danielle Ouellet

**Municipalité de  
Rivière-à-Pierre**

CONSEIL DE MARS 2024

À la séance ordinaire du  
**12 mars**, le conseil a résolu :

- ☒ Demande d'usage conditionnel pour la propriété du 940 rue Principale.

**Municipalité de  
Rivière-à-Pierre**

CONSEIL DE AVRIL 2024

À la séance ordinaire du  
**9 avril**, le conseil a résolu :

**Administration :**

- ☒ Adoption du règlement #537-24 sur le traitement des élus municipaux.
- ☒ Autorisation de dépense à la FQM.

**Sécurité publique :**

- ☒ Autorisation de créer un comité municipal de sécurité civile.
- ☒ Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie.

**Transport routier et hygiène  
du milieu :**

- ☒ Autorisation de paiement du versement du mois de mars 2024 à Transport Alain Carrier pour le contrat de déneigement.
- ☒ Autorisation de dépense à Brandt pour l'entretien et les réparations de la tractopelle selon l'estimation.

**Urbanisme et développement  
du territoire :**

- ☒ Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 329 chemin Joseph-Perthuis.

**Municipalité de  
Rivière-à-Pierre**

CONSEIL DE MARS 2024

À la séance extraordinaire du  
**25 mars**, le conseil a résolu :

**Administration :**

- ☒ Demande de modification de bail en faveur de la Zec de la Rivière-Blanche.
- ☒ Autorisation de signer l'entente avec ARC pour la protection des Lacs Vert, La Ferme, du Milieu et Morasse selon le projet de règlement #532-23.

- ☒ Citation de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, de l'ancien presbytère et du cimetière comme faisant partie de l'ilot paroissial de Rivière-à-Pierre.

**Administration :**

- ☒ Adoption de paiement à ADMQ.
- ☒ Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.
- ☒ Autorisation de dépense à Techni-PC pour le renouvellement de la licence Fortinet.

**Sécurité publique :**

- ☒ Nomination du directeur des incendies par intérim .

**Transport routier et hygiène  
du milieu :**

- ☒ Autorisation de dépense à Scierie Welsh et Fils Inc. pour l'achat de bois de pont.
- ☒ Autorisation de dépense à Entreprise Électrique P. Boucher Inc. pour l'achat de 2 lampadaires.
- ☒ Autorisation de paiement à Les pompes MC pour le remplacement de la pompe du puits principal.
- ☒ Autorisation de paiement du versement d'avril à Transport Alain Carrier pour le déneigement.

**Urbanisme et développement**  
**du territoire :**

- ☒ Avis de motion du premier projet de règlement #538-24 modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de prévoir des modalités particulières visant à encadrer l'utilisation de conteneur à des fins structurales.
  
- ☒ Adoption du premier projet de règlement #538-24 modifiant le Règlement de zonage #435-14 afin de prévoir des modalités particulières visant à encadrer l'utilisation de conteneur à des fins structurales.
  
- ☒ Avis de motion du projet de règlement #RMU-2021 A modifiant le chapitre 3 – Dispositions relatives aux animaux.
  
- ☒ Adoption du projet de règlement #RMU-2021A modifiant le chapitre 3 – Dispositions relatives aux animaux.
  
- ☒ Avis de motion du projet de règlement #539-24 modifiant le Plan d'urbanisme #431-14 de manière à ajouter la cartographie des îlots de chaleur urbains et décrire toutes mesures permettant d'atténuer ce phénomène.

- ☒ Adoption du projet de règlement #539-24 modifiant le Plan d'urbanisme #431-14 de manière à ajouter la cartographie des îlots de chaleur urbains et décrire toutes mesures permettant d'atténuer ce phénomène.

---

***Les procès verbaux détaillés sont disponibles sur le site de la municipalité sous l'onglet administration municipale / procès verbaux et règlements.***

***Dans ce même onglet, vous retrouvez également une version enregistrée et disponible sur Youtube de toutes les séances municipales.***

---

**CALENDRIER**  
**2024**

**Les séances du conseil se tiennent à la salle communautaire dès 19h.**

**PROCHAINES SÉANCES**

- ☒ 14 mai
- ☒ 11 juin
- ☒ 9 juillet
- ☒ 13 août
- ☒ 10 septembre
- ☒ 8 octobre
- ☒ 12 novembre
- ☒ 17 décembre

## Chronique urbanisme et environnement

**Vente de garage 2024:** Elles sont permises seulement pendant les trois fins de semaine suivantes (samedi, dimanche et lundi férié)

- Journée nationale des patriotes : 18, 19, 20 mai;
- Entre les 2 semaines des vacances de la construction : 27, 28 juillet;
- Fête du Travail : 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre



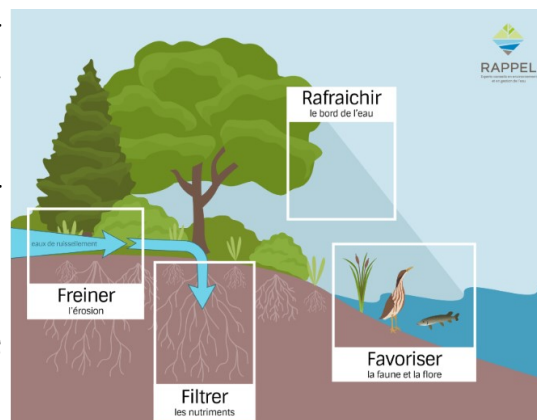
**Rappel Abri d'hiver:** La date limite pour retirer les abris d'hiver est le **20 mai**.

**Mois de l'arbre et des forêts:** Distribution de plants (conifères et feuillus)

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, en collaboration avec l'AF2R, offre gratuitement de jeunes arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. La distribution aura lieu le **18 mai prochain** au Parc Lacrouzette entre 10h00 et 12h00.

**Aménagement des bandes riveraines :** Le printemps est un bon moment pour aménager une bande riveraine. Les végétaux ont le temps de bien s'implanter. Son rôle est important dans la conservation de la qualité des eaux, dont les **4F**

- **F**reiner les sédiments en ralentissant l'eau de ruissellement et en prévenant l'érosion.
- **F**iltrer les polluants, prévenant ainsi la prolifération des algues et des plantes aquatiques, en absorbant les apports de nutriments.
- **Ra**Fraîchir le bord de l'eau en fournissant de l'ombrage.
- **F**avoriser la faune et la flore en assurant une température adéquate et un milieu propice à la reproduction, exempt de sédiments.



Il est à noter que, pour accomplir pleinement ces rôles, la bande riveraine doit être suffisamment large et composée des trois strates de végétation: herbacée, arbustes et arbres.

Pour plus d'information consultez le site suivant : <https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/>

**Vous avez des projets?** Pour vos projets de construction, de rénovation ou pour toutes informations, vous pouvez prendre un rendez-vous, avec votre inspectrice en bâtiment et en environnement Lyne Morneau 418-323-2112 poste 24 ; Courriel : [permis@riviereapierre.com](mailto:permis@riviereapierre.com)

Les 2 prochaines pages vous présentent des programmes disponibles pour le soutien financier à la rénovation et/ou un crédit de taxes.



# PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme RénoRégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défauts majeures que présente votre résidence.

## ADMISSIBILITÉ<sup>1</sup>

RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

## TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de Portneuf ;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

## LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

<sup>1</sup> Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 125 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défectuosité majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

## TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de défauts majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

## POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme RénoRégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page RénoRégion](#) sur le site Web de la SHQ.





PROGRAMME DE REVITALISATION EN VUE DE FAVORISER LA  
CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION (extrait règlement #441-15)

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial situé dans une zone ou un des secteurs admissibles qui construisent ou rénovent un bâtiment;
2. Avoir obtenu les permis nécessaires et respecter les règlements de la municipalité, MRC et des ministères concernés.
3. La construction ou les travaux de rénovation doivent commencer dans les 180 jours et être terminés dans les vingt-quatre (24) mois suivants la délivrance du permis.
4. La valeur ajoutée à l'immeuble doit être d'au moins 50 000\$ lors d'une construction neuve et de 10 000\$ lors de la rénovation d'un bâtiment existant.
5. Les immeubles non imposables ou qui bénéficient d'une exemption ou encore qui sont régis par un système fiscal particulier en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale ne sont pas admissibles à un crédit de taxes.

#### MODALITÉS DU CRÉDIT DE TAXE FONCIÈRE

La Municipalité de Rivière-à-Pierre accorde une subvention ayant pour objet de compenser l'augmentation de taxes foncières résultant de la réévaluation des immeubles visés après la fin des travaux pour une période de 5 ans.

- Pour le premier exercice financier suivant la date d'inscription au rôle d'évaluation de la nouvelle valeur foncière; le montant de crédit de taxes foncières est égal à 100 % de la différence entre le montant de taxes foncières qui est effectivement dû et le montant de taxes foncières qui serait dû si l'évaluation de l'immeuble n'avait pas été modifiée en raison de la nouvelle construction ou rénovation ;
- Pour les autres exercices financier, le montant passe respectivement à 80% , 60%, 40% et 20%.

#### À NOTER :

- La subvention est sous forme de crédit qui sera versé en un seul versement annuel et ce, pour une période équivalente à 5 ans.
- Si au cours de la période d'étalement un nouveau rôle d'évaluation foncière est déposé conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, alors, pour les exercices financiers de la municipalité suivant la date de ce dépôt, le montant de crédit de taxes foncières est, s'il y a lieu, augmenté ou diminué proportionnellement à l'augmentation ou à la diminution de l'évaluation du bâtiment résultant du dépôt de ce nouveau rôle;
- S'il y a transfert de titres avant la fin de la période de 5 ans, le crédit de taxes n'est pas transférable au nouveau propriétaire<sup>1</sup>. Les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial situé dans une zone ou un des secteurs admissibles qui construisent ou rénovent un bâtiment;

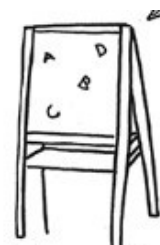
## Suivi sur le projet de garderie en milieu communautaire



- ◆ La garderie en milieu communautaire est l'équivalent du service de garde en milieu familial. Les services seront assurés par des personnes compétentes qui seront sélectionnées et supervisées par le CPE le Kangourou.
- ◆ Notre projet a été accepté par le Ministère de la famille en collaboration avec le CPE Le Kangourou. Nous aurons une possibilité de 9 places.
- ◆ Nous avons reçu une réponse positive de la Caisse Populaire Desjardins St-Raymond /St-Catherine dans le cadre du **FOND D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU**. Un montant de 10 000\$ est accordé à la municipalité pour la mise en place de la garderie.
- ◆ Les démarches sont en cours pour l'inspection de la maison, l'évaluation des travaux à effectuer et conclure une entente avec le propriétaire.
- ◆ Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à opérer le service de garde.

**Dans le but de prévoir la mise en place des services, je lance un appel à tous à bien vouloir m'informer de votre intention d'utiliser ce service lorsqu'il sera disponible.**

Lucie-Claude: 418-323-2112 poste 27



### Du NOUVEAU pour le SERVICE DE PRISE DE SANG

Le service de prise de sang par le CLSC sera maintenant offert le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois au bureau municipal.

Pour prendre votre rendez-vous vous pouvez communiquer avec le centre de rendez-vous : **418-666-7525**.

Comme nouveauté, à chaque clinique, quelques rendez-vous seront disponibles sur CLIC-SANTÉ pour ceux et celles qui désirent réserver leur rendez-vous via ce portail. Il sera possible de joindre la prescription en document attaché ou de venir la porter au bureau municipal.

### PRISE DE SANG





  Parlons prévention – Avertisseurs de fumées  

- Saviez-vous qu'en moins de **3 minutes**, il peut être impossible de sortir de votre domicile en toute sécurité si un incendie s'y déclare?

C'est pourquoi il est important d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, conforme et en date, y compris au sous-sol. De plus, il est important de bien positionner l'avertisseur, en respectant les recommandations du fabricant.

Le SISEM vous recommande cependant de ne **PAS** positionner vos avertisseurs de fumées trop près de la cuisine ni de la salle de bain afin d'éviter qu'ils ne sonnent pour des rôties trop cuites ou une douche bien chaude...

- Saviez-vous qu'il existe plus d'une sorte d'avertisseur de fumée et que l'un d'entre eux est plus susceptible de sonner plus souvent ?

En effet, il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit celui à **ionisation** et celui **photoélectrique**.

L'avertisseur de fumée de type à ionisation est très sensible et se déclenche fréquemment lors des erreurs de cuisson, tandis que l'avertisseur de fumée de type photoélectrique est moins sensible et occasionnera moins d'alarmes intempestives.

Le SISEM vous recommande d'avoir un avertisseur de fumée de type photoélectrique lorsqu'il vous est impossible de le positionner loin de la cuisine et/ou de la salle de bain, par exemple dans un appartement.

Par la même occasion, nous vous rappelons que les avertisseurs de fumée, peu importe le type, doivent être changés tous les **10 ans** après l'année de fabrication.

- Saviez-vous que les responsabilités au sujet des avertisseurs de fumées sont réparties entre le propriétaire et le locataire ?

En effet, il existe une responsabilité pour les deux parties.

Le **propriétaire** est responsable d'installer le nombre d'avertisseurs requis dans l'habitation, ainsi que d'en assurer le bon fonctionnement et le changement lorsque nécessaire.

Par contre il est de la responsabilité du **locataire** de maintenir l'avertisseur de fumée en bon état en évitant de le peindre et en changeant les batteries lorsque nécessaire, à savoir lors du changement d'heure.

Le SISEM vous recommande de tester vos avertisseurs de fumées en utilisant le bouton « test », minimum une fois par mois, afin de vous familiariser au son de celui-ci et vous assurer de son bon fonctionnement.





  Parlons prévention - BBQ  

Saviez-vous que le barbecue (BBQ) est conçu pour une utilisation extérieure uniquement; si celui-ci n'est pas installé, utilisé et vérifié adéquatement, il pourrait être la cause d'un incendie. C'est pourquoi votre service incendie vous donne les conseils suivants :

**Conseils de sécurité :**

- Lire attentivement les instructions du fabricant;
- Positionner le barbecue à au moins 1 mètre (3 pi) de tout bâtiment.


**Pour démarrer le barbecue :**

- Ouvrir le couvercle, le robinet de la bouteille et au moins un des boutons de contrôle, dans cet ordre et procéder à l'allumage du barbecue.

**Pour éteindre le barbecue :**

- Fermer le robinet de la bouteille;
- Attendre que la flamme soit éteinte;
- Fermer le ou les boutons de contrôle.

**Que faire si le barbecue s'enflamme?**

- Fermer, si possible, le robinet de la bouteille;
- Fermer le couvercle;
- Appeler le 911;
- Ne pas tenter d'éteindre le début d'incendie avec de l'eau, mais plutôt avec un extincteur approprié, par exemple de type ABC .

**Conseil pour l'entreposage du propane :**

- Entreposer les bouteilles de propane à l'extérieur.
- Maintenant que vous êtes informé, à vos BBQ !



  Parlons prévention –

**Feu d'artifice en vente libre**  

Votre Service Incendie tient à vous rappeler quelques points importants en lien avec l'usage de feux d'artifice en vente libre.

Il est **INTERDIT** d'allumer des feux d'artifice :

- Dans un rayon de 10 mètres de tout bâtiment;
- Dans un rayon de 200 mètres (656 pieds) d'un poste d'essence, d'une station-service ou d'un entrepôt où se trouvent des explosifs, des produits chimiques, de l'essence ou autres produits inflammables;

Si l'emplacement de votre feu d'artifice permet de respecter les distances prévues au règlement sur la prévention incendie et que :

- La vitesse du vent ne dépasse pas 20km/h;
- L'indice d'inflammabilité émis par la SOPFEU est inférieur à élevé;
- L'utilisation de feux d'artifice est faite sous la surveillance d'un adulte responsable;
- Vous pouvez alors faire vos feux d'artifice en lisant les instructions de mise en place sur chacune des boîtes.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :

Courriel du directeur :

[incendiesisem@regionmekinac.com](mailto:incendiesisem@regionmekinac.com)

Courriel du préventionniste :

[tpissem@regionmekinac.com](mailto:tpissem@regionmekinac.com)

Téléphone : 418-323-2112 (bureau municipal)

# CONCOURS

Halte du CLUB ARLAU

Qualité de vie

Dans le but de trouver un nom plus représentatif de l'identité Ripierroise, la municipalité lance un appel à tous pour trouver un nouveau nom à la *Halte du CLUB ARLAU*.

Pour participer, remplir le coupon et apportez-le à la réception de la municipalité au plus tard le 13 mai.

Les élus prendront connaissance des suggestions et voteront pour choisir le nouveau nom.

Un prix sera remis à la personne dont la suggestion aura été retenue et un prix de participation sera tiré parmi toutes les suggestions reçues.

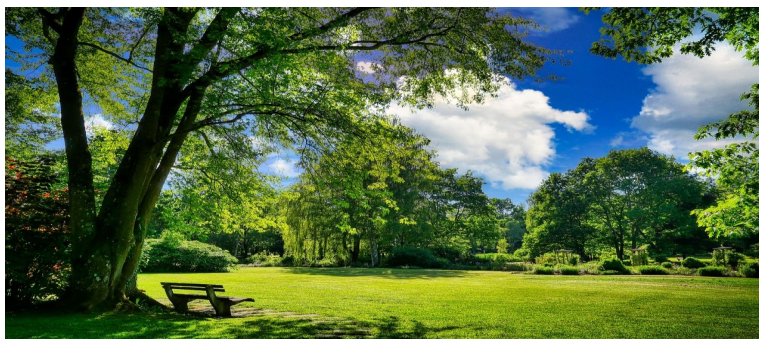
## CONCOURS CHANGEMENT DE NOM POUR LA HALTE DU CLUB ARLAU

NOM: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

VOTRE SUGGESTION POUR UN NOUVEAU NOM:

\_\_\_\_\_



**VOICI LA LISTE DES GAGNANTS DU TIRAGE DE LA  
64<sup>e</sup> ÉDITION du CARNAVAL.**

**Merci à tous ceux qui ont vendu des billets et à ceux qui en ont achetés. Un total de 3270\$ a été amassé.**



- 1<sup>er</sup> prix: scie à chaîne du Garage Roger Légaré / Manon Genois
- 2<sup>e</sup> prix: certificat - cadeau de l'épicerie Métro / Lyne Bolduc
- 3<sup>e</sup> prix: certificat-cadeau de Jean Denis Home Hardware / Andrée Mercier
- 4<sup>e</sup> prix: emballage cadeau Tupperware ( Audrey Gauvin-Landry) / Amélie Borgia
- 5<sup>e</sup> prix: en argent de l'OTJ / Martine Voyer
- 6<sup>e</sup> prix: 1 location de l'OTJ / Anick St-Aubin
- 7<sup>e</sup> prix: certificat-cadeau de Bonichoix / Josiane Borgia
- 8<sup>e</sup> prix: SÉPAQ Journée de pêche pour deux personnes / Charlie Gauvin-Landry
- 9<sup>e</sup> prix: certificat-cadeau Paulin Moisan BMR / Gaétan Moisan
- 10<sup>e</sup> prix: SÉPAQ journée de pêche pour deux personnes / Diane Lavoie
- 11<sup>e</sup> prix: panier de fromage Alexie de Portneuf / Martine Voyer
- 12<sup>e</sup> prix: ensemble de produits d'érable Érablière FRB / Sonia Martel
- 13<sup>e</sup> prix: ensemble de cosmétiques Mary Kay ( Louise S Trudel) / Marguerite Lebrun
- 14<sup>e</sup> prix: emballage cadeau de Jean Coutu / Manon Nepton

**FÉLICITATIONS À TOUS LES GAGNANTS !**

**LES RENCONTRES POUR ADO SE POURSUIVENT À L'OTJ**

- **2-16 et 30 mai de 18h à 21h**
- **13 et 27 juin de 18h à 21h**

**Sonia, de la maison des Jeunes L'INDEX de Notre-Dame-de-Montauban, vous accueille pour jaser, jouer à des jeux de société ou juste pour venir voir... ON T'ATTEND!**



**Nous sommes heureux d'avoir obtenu la collaboration de la SAMBBA pour nous fournir une chronique sur la gestion et la préservation de la qualité de l'eau.**

**Pour mieux connaître et comprendre ce que fait cette organisation prenez le temps de lire l'encadré ci-dessous.**

**La SAMBBA** est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec.

**Sa mission :** assurer, en concertation avec les acteurs de l'eau, la gestion intégrée des ressources en eau dans la Zone Batiscan-Champlain et de participer à son développement durable.

**Son territoire de gestion :** la zone de gestion intégrée de l'eau Batiscan-Champlain englobe principalement les bassins versants des rivières Batiscan et Champlain, incluant également tous les cours d'eau dits orphelins qui se jettent directement dans le fleuve dont le bassin versant a une superficie inférieure à 30 km<sup>2</sup>. Ces derniers sont situés entre les bassins versants des rivières Saint-Maurice à l'ouest et Sainte-Anne à l'est.

**Ses actions :** depuis 2000, la SAMBBA informe, sensibilise, concerte et mobilise dans le but que tous agissent ensemble pour les milieux aquatiques. Elle met en œuvre des projets répondant aux enjeux soulevés sur le territoire et met à profit son expertise des milieux hydriques et humides en offrant des services-conseils tels que suivis de la qualité de l'eau, caractérisation et délimitation de milieux humides, inventaires faune et flore, aménagements riverains, services de géomatique.



Qu'est-ce qu'un **bassin versant**? Trouvez la réponse ici  
<https://sambba.qc.ca/boite-a-outils/>

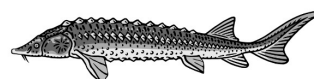
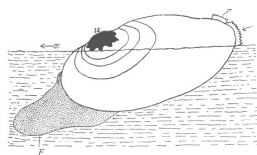






## SAVIEZ-VOUS QUE

# la moule vivant en eau douce est en réalité une mulette ?



La mulette fait partie de la grande classe des mollusques et est membre de la famille des bivalves. Elle possède deux siphons pour que l'eau puisse y circuler.

La mulette est un animal filtreur; elle se nourrit principalement de particules de débris, d'algues et de plancton. **Une seule mulette (qui d'ailleurs peut vivre jusqu'à 100 ans) filtre jusqu'à 75 litres d'eau chaque jour !** Elle retire ainsi énormément de polluants, de bactéries, de fertilisant et de métaux lourds de nos cours d'eau, jouant un rôle écologique colossal.

Pour se reproduire, la mulette mâle libère son sperme dans l'eau. Par le courant, le sperme doit alors atteindre une femelle et être aspiré par un de ses siphons. Ses ovules sont alors fécondés et deviennent des œufs qu'elle entrepose dans ses branchies. Les larves (les bébés) de la mulette se développent dans les œufs et éclosent après quelques mois, toujours dans la mère. La mulette est donc ovovivipare.

Une fois éclos, les larves de la mulette, (appelés glochidies) ressemblent à de minuscules moules translucides. Étonnamment, ces glochidies deviendront des parasites pour les poissons.

La mulette mère agite son extension musculaire à la manière d'un petit poisson pour appâter de vrais poissons. Dès qu'un poisson s'en prend au leurre, elle éjecte en vitesse ses milliers de glochidies sur la tête et directement dans la bouche du poisson.

C'est l'occasion parfaite pour ses petits de s'agripper, en refermant leurs deux valves, aux branchies de la victime. Ces glochidies demeureront alors fermement attachées aux branchies du poisson pour quelques semaines durant lesquelles elles s'alimenteront de ses tissus et de son sang. Une fois prêtes à quitter leur hôte, les glochidies se détachent du poisson pour s'enfouir dans le sol et commencer leur vie d'adulte. Notez que ce parasitisme permet, entre autres, une très grande dispersion des mulettes, qui, d'elles-mêmes, sont très restreintes dans leurs mouvements.

La mulette est une créature remarquable qui a développé des mécanismes de survie stupéfiants et des processus reproducteurs à la fois énigmatiques et fascinants. Difficile de voir la mulette comme un simple coquillage inerte quand on les connaît un peu mieux !



OBV BATTISCAN-CHAMPLAIN

[www.sambba.qc.ca](http://www.sambba.qc.ca)



## Des nouvelles de votre Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre



### Activités à mettre au calendrier

- **Samedi 4 mai 2024: BAL DES MARIÉS,**

Messe à 16h30, à l'église., suivi d'un vin d'honneur à la salle municipale, souper préparé par le Mondial. Apportez vos breuvages. Une soirée dansante suivra. Vous êtes toutes et tous invités que vous connaissiez ou pas les couples fêtés.

**Coûts pour souper et soirée:** \$50/membre de notre club, \$55/non-membre, \$15 pour les 12 ans et moins, gratuit pour les fêtés.

**Coût pour soirée seulement :** \$10

**Réservation obligatoire auprès d'Édith avant le 26 avril, 581-658-8828 ou [editha39@hotmail.com](mailto:editha39@hotmail.com).**

- **Jeudi 23 mai 2024: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / BINGO / EXPO D'ARTISANAT**

Vous êtes tous bienvenus à l'AGA, qui sera tenue à **13h30** à la salle municipale. L'assemblée sera suivie d'un bingo. On vous attend en grand nombre. Aucune réservation n'est nécessaire.

- **Jeudi 23 mai 2024: FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES**

Un souper sera servi pour souligner la fête des mères et des pères.

Le menu : Poulet général Tao, soupe et cup cake, servi par un traiteur. Apportez votre breuvage. Prix de présence pour souligner la mère et le père de l'année.

**Coût :** \$30/membre, \$35/non-membre.

**Réservez votre place auprès d'Édith avant le jeudi 16 mai, 581-658-8828 ou [editha39@hotmail.com](mailto:editha39@hotmail.com).**

- **Mercredi le 12 juin 2024 :SORTIE AU MONASTÈRE DES AUGUSTINES**

Le Monastère des Augustines est un lieu de mémoire qui propose une expérience de mieux-être. Les Augustines ont pris soin des corps et des âmes pendant près de 400 ans. Cette communauté a été gardienne de trésors insoupçonnés qui permettent de retracer, depuis les premiers temps de la colonie, l'évolution des soins de santé au Québec, de l'agriculture, du commerce ainsi que de la vie communautaire des Augustines.

**Programme :**

8h - Départ de l'hôtel de ville de Rivière-à-Pierre avec la Navette Or.

9h55 - Arrivé à Place d'Youville et marche jusqu'au Monastère.

10h30 – Visite commentée du Musée et des archives.

11h45 – Dîner au réfectoire historique.

Au menu : Soupe du moment, Chaudrée de volaille fermière, Dessert d'artisans locaux, tisane, thé ou café. 12h45 à 14h15– Visite libre du Monastère

14h15 – Retour à Place d'Youville.

14h45 – Départ de Place d'Youville avec la Navette Or pour le retour

**Coût** : \$50/ membre pour le combo visite commentée et dîner, \$55 / non-membre– payable à l'inscription par virement interac à [riviereapierre@fadoq-quebec.gc.ca](mailto:riviereapierre@fadoq-quebec.gc.ca) ou autrement.

**Réservez la visite** auprès d'Édith Boivin d'ici le **30 mai**, au 581-658-8828 ou à [editha39@hotmail.com](mailto:editha39@hotmail.com)

**Réservez votre place sur la Navette Or** auprès du CTRP au : 418-337-3686 ou 1-877-329-3686



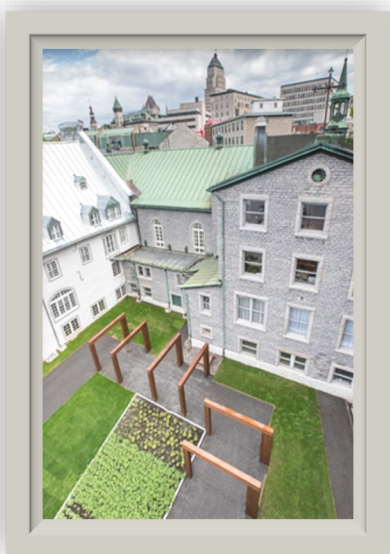
## Nouvelles

### LE GUICHET FERME, PAS DE SOUCIS!

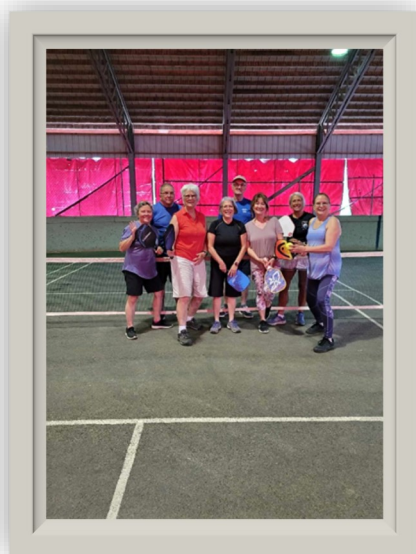
Il est maintenant possible de faire des paiements au club FADOQ du Bel âge de Rivière-à-Pierre par virement Interac. Envoyez vos virements Interac à [riviereapierre@fadoq-quebec.gc.ca](mailto:riviereapierre@fadoq-quebec.gc.ca) à partir de l'application sur votre appareil électronique. En prévision de la disparition prochaine de notre guichet automatique, les administratrices du Club se sont organisées pour pouvoir accepter les paiements par virement Interac. Pour de l'aide, faites-nous signe!

### PICKLE-BALL AUSSI LE LUNDI

À la demande générale, nous avons obtenu une soirée additionnelle de pickle-ball. On peut maintenant jouer à l'école les lundis soir en plus des jeudis soir, de 17h30 à 19h30 et de 19h30 -21h30. Pour information, contactez Édith Boivin au 581-658-8828 ou à [editha39@hotmail.com](mailto:editha39@hotmail.com).



**Monastère des Augustines**



**Pickle-ball**



**Bal des mariés**

## Chronique No 5 **C'est dans le possible...**

par Ghislaine Noreau

Bonjour Rivière-à-Pierre,

Dans ma dernière chronique je vous souhaitais un bon printemps ; ce qu'il a été long à venir mais quel bonheur de le voir arriver en même temps que l'éclipse. Les derniers mois ne ressemblaient en rien à ce qu'on dit de nos hivers. M. Vigneault ne devait plus savoir sur quel ton chanter "Mon pays ce n'est pas un pays c'est n'importe quoi..."

Mais voilà, ce soleil qui s'est caché à peine le 8 avril, nous aura quand même permis de nous extasier devant la grande marche de l'univers. C'est dans le possible que certains n'aient pas été impressionnés, c'est le droit de chacun mais pour ma part, ce temps si court m'a donné l'occasion de réfléchir à l'immensité de la création et les limites de l'être humain.

Le 8 mars dernier, journée mondiale des droits des femmes, une rencontre café-muffin avait été organisée à la municipalité. Quelle surprise de constater le nombre de femmes réunies. On y a présenté un diaporama sur ce qu'étaient les droits des femmes il y a moins de cinquante ans et le chemin parcouru pour ce que nous vivons aujourd'hui. Ce diaporama devrait être obligatoire dans toutes les écoles ; les enfants et les femmes ne sont plus la propriété de qui que ce soit, Dieu merci. Il reste encore beaucoup à faire mais nous devons savoir d'où nous partons pour connaître la route à suivre pour un monde meilleur. C'est dans le possible que cette activité soit répétée dans un futur proche pour renseigner plus de gens, nous n'étions que six femmes. Si on compare à trois femmes qui se sont rendues au tombeau du Christ pour ensuite partager la nouvelle à onze apôtres, six femmes pour renseigner moins de sept cents Ripierrois-ses, on n'est pas à la hauteur. Gardons espoir, ça viendra.

Il paraît que la Caisse Desjardins ferme notre guichet le 13 mai, on va se remettre au bas de laine ? Alphonse et Dorimène doivent se retourner dans leur tombe, eux qui avaient voulu cette société pour aider tous les gens. Est-ce là le progrès?

Bon assez, on dirait que je verse dans le négatif et ce n'est pas mon but. Il fait beau, la chaleur s'en vient, le ménage extérieur se fera pour laisser voir le plus beau de notre village. C'est dans le possible que chacun se ramasse et que notre chez-nous soit plus beau que jamais.

Bon vrai printemps!



**LE CLUB RC EXTRÊME  
SPÉCIALISTE DES VOITURES TÉLÉGUIDÉES**

**EXPOSITION ET  
DÉMONSTRATION DE  
DIFFÉRENTS TYPES DE  
VÉHICULES TÉLÉGUIDÉS**

**GRATUIT**

25 ET 26 MAI, 2024  
DE 10H À 17H

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE  
DE RIVIÈRE À PIERRE



**ON VOUS ATTEND!**

**DE LA MAIRESSE**

**SAMEDI LE 15 JUIN**

**11h30 à 14h30**

Animation par PINCEAU LE CLOWN  
Hot-Dog, salade, breuvage et dessert servis gratuitement!

MARCHÉ AUX  
PUCES SUR  
PLACE  
TABLE À 10\$  
INFO  
418-323-2112

SUR LE TERRAIN ENTRE LA MAIRIE ET  
LA CASERNE DES POMPIERS.  
DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE  
EN CAS DE MAUVAIS TEMPS



**Jardin** collectif  
Rivière-à-Pierre  
**NOUVELLE FORMULE**  
Communautaire



**VOUS AIMERIEZ AVOIR UN ESPACE  
POUR JARDINER?**



**LE JARDIN DE RIVIÈRE-À-PIERRE  
EST LÀ POUR VOUS.**



**ESPACES PRÊTS POUR LA CULTURE.  
SYSTÈME D'ARROSAGE, ENGRAIS ET  
OUTILS de JARDINAGE FOURNIS  
GRATUITEMENT**



**PROJET SUPPORTÉ PAR DES RENCONTRES  
SOCIALES AU JARDIN AU COURS DE LA SAISON**



**INFORMEZ-VOUS SANS TARDER  
AUPRÈS DE LUCIE-CLAUDE  
418-323-2112 poste 27**

**IL RESTE DES PLACES DE DISPONIBLES.**

**VOUS POURREZ CHOISIR UNE PLACE EN FONCTION DE VOS  
BESOINS.**

**LES ESPACES DISPONIBLES SONT EN BACS SURÉLEVÉS OU  
EN PLEINE TERRE.**

**LE COMPOST, LES OUTILS et LE SYSTÈME D'ARROSAGE SONT  
FOURNIS.**



## Navette Or 2024



Transport collectif

intermunicipal et interrégional

### Horaire des messes

Les messes ont lieu à l'église les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.

- 28 avril
- 12 mai
- 26 mai
- 9 juin
- 24 juin



- Les mercredis :
 

17 janvier	8 mai	11 septembre
7 février	12 juin	9 octobre
13 mars	10 juillet	13 novembre
10 avril	14 août	11 décembre
- Départ :
  - 8 : 00 Hôtel de ville
  - 8 : 02 Hôtel Zacharie
- Destination :
  - Laurier Québec et vieux Québec
- Retour :
  - 16 : 33 Hôtel Zacharie
  - 16 : 35 Hôtel de ville
- Tarif :
  - 5.00 \$ aller simple ou billets de la CTRP disponible au bureau municipal

### LA MUNICIPALITÉ RELANCE LE SERVICE D'ALERTE IdSIDE-ECHO.

**Ce service permet de recevoir sur votre appareil mobile ou votre téléphone fixe toutes les alertes au moment où elles sont publiées par les autorités municipales.**

#### Pour y avoir accès vous devez :

- **Vous inscrire auprès de la municipalité en contactant Chantale Charrette : 323-2112 poste 29 (les mercredis et jeudis)**
- **Télécharger l'application IdSIDE-ECHO sur votre appareil mobile.**
- **Nous aurons besoin de votre numéro de téléphone cellulaire ou téléphone fixe et/ou de votre courriel. Ces informations ne seront utilisées que pour autoriser le service IdSIDE-ECHO à vous communiquer les alertes émises par Rivière- à-Pierre.**

## BIBLIO-MOBILE

Vous avez des enfants  
âgés de 18 mois à 6 ans?

Vous habitez dans la région de Portneuf?  
**LA BIBLIO-MOBILE EST POUR VOUS!**

### QU'EST-CE QUE C'EST?

Un système de bibliothèque mobile  
à domicile et des activités pour les  
tout-petits. Soutien aux parents pour  
l'aide aux devoirs.

**ACTIVITÉ GRATUITE!**

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Une visite aux 2 semaines, d'une durée  
d'une heure en présence du parent.
- Une possibilité d'au moins 4 visites.
- Partage d'idées pour stimuler le  
langage lors de la lecture.
- Activités d'éveil favorisant le  
développement global.
- Informations sur l'éveil à la lecture.
- Soutien aux parents: des trucs pour aider  
pour les leçons et devoirs.
- Tutorat gratuit pour les enfants et ados.
- Prêt de livres et de jeux éducatifs.

Pour vous inscrire: **(418) 339-2770**  
ou par courriel: **info@lardoise.org**

Merci aux partenaires de la  
Table 0-5 ans de Portneuf!

Une réalisation de: **L'ARDOISE**

Québec    Fièrement associé à **Centraide  
Québec et  
Chaudière-Appalaches**



## TUTORAT ET AIDE AUX DEVOIRS

IMPLIQUEZ-VOUS AUPRÈS DES ÉLÈVES DE NOTRE RÉGION

Vous avez à cœur la réussite éducative  
des jeunes et vous voulez contribuer à  
l'amélioration de leurs apprentissages?

- Vous êtes empathique?
- Vous faites preuve de patience?
- Vous utilisez un langage clair?
- Vous voulez partager le plaisir  
d'apprendre?



### PRÉ-REQUIS:

- Excellente connaissance du français
- Expérience auprès des jeunes
- Être pédagogue

### QUAND:

- Être disponible après 15h la semaine ou  
encore la fin de semaine

### OÙ:

- Différentes municipalités de la MRC
- Déplacements remboursés

**CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS!**

418-339-2770

Centre d'alphabétisation **L'ARDOISE**

info@lardoise.org

En collaboration avec l'ARDOISE/centre d'alphabétisation, nous aimerions mettre en place, à raison d'une fois par semaine dès septembre prochain, un projet d'aide aux devoirs qui se tiendrait au local de l'OTJ.

Si vous avez du temps et des compétences pour vous impliquer dans ce projet, communiqué avec l'Ardoise ou avec Lucie-Claude à la municipalité pour en discuter.

L'Ardoise : 418-339-2770

Lucie-Claude : 418-323-2112 poste 27

**SAMEDI 1 JUIN**  
**SOIRÉE**  
*Bingo*

**AU PROFIT DE L'OBNL CENTRE CULTUREL ET PATRIMONIAL  
DE RIVIÈRE-À-PIERRE  
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE**

**Salle  
communautaire** **19H**

**VEZ EN GRAND  
NOMBRE**

6 88 12 57  
52 40

*Bingo*

Le comité pour la sauvegarde de l'église vous convie à cette soirée.

Les détails sur le prix des cartes et les prix à gagner vous seront communiqués plus tard.



**Le Courrier de Portneuf est maintenant distribué au bureau municipal et à la Coop. Vous pouvez vous procurer un exemplaire dans le portique du bureau municipal.**

**Un présentoir y est installé à cet effet.**





# ÉCOCENTRE RIVIÈRE-À-PIERRE

Réouverture le 16 avril 2024

Horaire :

Dimanche, mardi et jeudi :  
8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45

---



**RRGMRP**  
Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf  
laregieverte.ca 

## MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3  	4
5	6	7	8	9	10  	11
12	13	14	15	16	17  	18
19	20	21	22	23	24  	25
26	27	28	29	30	31  	

## JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7  	8
9	10	11	12	13	14  	15
16	17	18	19	20	21  	22
23	24	25	26	27	28  	29
30						

**Le bureau municipal est ouvert**

**du lundi au vendredi**

**de 9h à midi et de 13h à 16h**

**Bureau municipal**  
Tél : 418-323-2112  
Courriel : [reception@riviereapierre.com](mailto:reception@riviereapierre.com)  
Fax : 418-323-2111  
Site Web : [www.riviereapierre.com](http://www.riviereapierre.com)  
**Suivez-nous sur Facebook**

**Feu et autres urgences** 9-1-1  
**Info-santé** 8-1-1  
**Hydro-Québec pannes électriques** 1-800-790-2424

**Office municipal d'habitation (H.L.M.)**  
Line Juneau 1-833-284-0016

**Centre communautaire le Ripierrois** 418-323-2112

**Presbytère** 418-337-2517  
**Bibliothèque** 581-658-8222

**Bureau de poste** 418-323-2401

**O.T.J. de Rivière-à-Pierre** 418-323-2930

**École Saint-Cœur-de-Marie** 418-323-2101

**Club de cartes**  
Responsable Jocelyne Gauvin 418-323-2489

**Jardin communautaire**  
INFORMATION 418-323-2112 # 27

**Comité artisanat**  
Responsable Françoise Pelletier 418-476-3063

**Comité cuisine gourmande**  
Responsable France Drolet 418-575-1398

**Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre**  
Présidente Édith Boivin 581-658-8828

**Association des résidents de chalets**  
Président Denis Robert 1972arc@gmail.com

**Danielle Ouellet , mairesse**  
418-323-2112 #23  
[mairie@riviereapierre.com](mailto:mairie@riviereapierre.com)

**Michel Pelletier, directeur général**  
418-323-2112 # 22  
[admin@riviereapierre.com](mailto:admin@riviereapierre.com)

**Camille Borgia, agente de bureau**  
418-323-2112 # 0  
[reception@riviereapierre.com](mailto:reception@riviereapierre.com)

**Chantale Charrette, adjointe administrative**  
418-323-2112 # 29  
[chantale.charette@riviereapierre.com](mailto:chantale.charette@riviereapierre.com)

**Lucie-Claude Gélinas, agente de communication et soutien à la communauté**  
418-323-2112 # 27  
[agent@riviereapierre.com](mailto:agent@riviereapierre.com)

**Lyne Morneau, inspectrice municipale**  
418-323-2112 # 24  
[permis@riviereapierre.com](mailto:permis@riviereapierre.com)

**Henri Landry, responsable des travaux publics et inspecteur en environnement**  
418-336-2112 # 26  
[voirie@riviereapierre.com](mailto:voirie@riviereapierre.com)

**Michel Bédard,**  
**directeur par intérim du service incendie**  
**418-507-4282**  
[michel.bedard@riviereapierre.com](mailto:michel.bedard@riviereapierre.com)

Rendez-vous C.L.S.C. 418-666-7525

M.R.C. de Portneuf 1-418-285-3744

Centre hospitalier Portneuf 418-337- 4611

Via Rail 1-888-842-7245

COOP Bonichoix 418-323-0101



<u>Dimanche</u>	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
<b>21 avril</b> ÉCO centre	<b>22 avril</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30	<b>23 avril</b> ÉCO centre	<b>24 avril</b>	<b>25 avril</b> <u>Prise de sang</u> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30 ÉCO centre	<b>26 avril</b> Collecte dé- chet et bac brun	<b>27 avril</b> SOIRÉE DES BÉNÉVOLES 17h30
<b>28 avril</b> Messe à 11h ÉCO centre	<b>29 avril</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30	<b>30 avril</b> Bibliothèque 13h à 14h40 ÉCO centre	<b>1 mai</b>	<b>2 mai</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30 ÉCO centre	<b>3 mai</b> Collecte recy- clage et bac brun	<b>4 mai</b> Bal des mariés FADOQ
<b>5 mai</b> AGA de LOTJ 18h ÉCO centre	<b>6 mai</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30	<b>7 mai</b> ÉCO centre	<b>8 mai</b> Navette or	<b>9 mai</b> <u>Prise de sang</u> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30 ÉCO centre	<b>10 mai</b> Collecte dé- chet et bac brun	<b>11 mai</b>
<b>12 mai</b> Messe à 11h ÉCO centre	<b>13 mai</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30	<b>14 mai</b> Bibliothèque <u>13h à 14h40</u> ÉCO centre <b>CONSEIL19H</b>	<b>15 mai</b>	<b>16 mai</b> PICKLE-Ball Au gymnase 17h30 à 21h30 ÉCO centre	<b>17 mai</b> Collecte recy- clage et bac brun	<b>18 mai</b> Barrage routier au profit des Chevaliers de Colomb
<b>19 mai</b> ÉCO centre	<b>20 mai</b> <b>Bureau muni- cipal fermé pour la fête des Patriotes</b>	<b>21 mai</b> Début Pickle-ball au préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>22 mai</b>	<b>23 mai</b> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> AGA et Soirée FADOQ ÉCO centre	<b>24 mai</b> Collecte dé- chet et bac brun	<b>25 mai</b> EXPO autos téléguidées 10h à 17h
<b>26 mai</b> <u>Messe à 11h</u> Expo autos téléguidées <u>10h à 17h</u> ÉCO centre	<b>27 mai</b>	<b>28 mai</b> Bibliothèque <u>13h à 14h40</u> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>29 mai</b>	<b>30 mai</b> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>31 mai</b> Collecte recy- clage et bac brun	<b>1 juin</b> BINGO 19h salle com- munautaire
<b>2 juin</b> ÉCO centre	<b>3 juin</b>	<b>4 juin</b> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>5 juin</b>	<b>6 juin</b> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>7 juin</b> Collecte dé- chet et bac brun	<b>8 juin</b>
<b>9 juin</b> Messe à 11h ÉCO centre	<b>10 juin</b>	<b>11 juin</b> Bibliothèque <u>13h à 14h40</u> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre <b>CONSEIL19H</b>	<b>12 juin</b> Navette or Sortie FADOQ À Québec	<b>13 juin</b> Pickle-ball au Préau 9h30 à 11h30 ÉCO centre	<b>14 juin</b> Collecte du recyclage et <u>bac brun</u>	<b>15 juin</b> BBQ de la mai- resse et mar- ché aux puces 11h30 à 14h30
<b>16 juin</b> ÉCO centre	<b>17 juin</b>	<b>18 juin</b> Pickle-ball au Préau <u>9h30 à 11h30</u> ÉCO centre	<b>19 juin</b>	<b>20 juin</b> Pickle-ball au Préau 9h30 à 11h30 ÉCO centre	<b>21 juin</b> Collecte dé- chet et bac <u>brun</u>	<b>22 juin</b>